

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2358>



Contribution de l'EE-SNUipp aux débats : Première analyse du projet libéral de Macron

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2016-2017 - Conseil national de mai 2017 -



Date de mise en ligne : vendredi 12 mai 2017

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Une amplification des politiques précédentes

Si la réalisation du programme de Macron va dépendre du rapport de forces à l'issue des législatives, son projet prévoit d'amplifier les politiques de réformes libérales et d'austérité budgétaire menées ces dernières années, et notamment au cours du quinquennat précédent.

Ne touchant pas aux inégalités de revenus qui se creusent sous l'effet de ces politiques et de la financiarisation de l'économie, son programme entend s'attaquer aux droits des salarié-es. Macron entend amplifier la casse du code du travail avec le plafonnement des indemnités de licenciement, la remise en cause de la hiérarchie des normes élargie notamment aux conditions de travail et aux salaires, la possibilité pour les employeurs de recourir au référendum d'entreprises et donc au chantage à l'emploi... En accompagnant cela d'une remise en cause des droits à assurance chômage pour 7 millions de salarié-es privé-es d'emploi.

D'autres réformes suivraient comme la refonte du système actuel de retraite pour poursuivre la baisse des pensions sous couvert de transparence avec les comptes notionnels, la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique, l'assèchement des ressources de l'État à hauteur de 60 milliards supplémentaires entraînant une dégradation supplémentaire des services publics, une réforme fiscale favorable aux hauts revenus...

Une école libérale renforçant autonomie, individualisation, externalisation...

Sur le terrain de l'école le libéralisme est également de mise. Le programme de Macron brandit l'étendard de « l'égalité des chances » en ignorant sciemment le sous-investissement structurel de l'école comme la ségrégation sociale.

La première mesure porterait sur le dédoublement d'une partie des CP et CE1 en éducation prioritaire dès la prochaine rentrée en supprimant pour cela les postes de maîtres supplémentaires tout juste créés.

Figurent également dans son programme :

- ▶ la volonté d'une individualisation des apprentissages dès la maternelle
- ▶ l'autonomie, éternel poncif libéral, avec la totale liberté laissée aux communes sur l'organisation de la semaine scolaire et avec la possibilité de recruter des enseignant-es directement par les établissements dans le secondaire (pour l'instant...);
- ▶ la croyance magique que l'externalisation de la difficulté scolaire via les stages de remise à niveau et l'accompagnement éducatif va enrayer les inégalités scolaires ;
- ▶ une proposition miroir aux alouettes de formation continue qui reprend exactement les

obligations de service actuelle.

Autonomie, individualisation,
externalisation... à l'instar

d'autres projets libéraux, l'école de Macron est plus qu'éloignée de notre projet d'une école démocratisée et du « tous et toutes capables ».

Quelle stratégie syndicale mettre en oeuvre pour s'opposer à ce projet, dont le démantèlement programmé des plus de maitres, tout en faisant avancer notre propre projet pour l'école qui porte une toute autre ambition de transformation du système éducatif liée aux maitres en plus et à la diminution des effectifs dans les classes par exemple ? Ce conseil national permettra d'en débattre.